

Bourse régionale aux matériaux minéraux de chantier (BAMM)

Le canton du Jura a récemment mis en ligne sa plateforme d'échange permettant la valorisation de matériaux minéraux provenant de chantiers. Accessible à l'adresse bamm.jura.ch, la bourse relie les producteurs de matériaux avec les différents utilisateurs potentiels.

Chaque année, environ 10 millions de tonnes de déchets de chantier minéraux sont produites en Suisse. Pour les dernières années, le Jura a traité près de 550 000 tonnes (excavation 445 000 et autres 105 000). Les matériaux d'excavation servent en partie à combler des sites d'extraction comme des gravières ou des carrières. Les autres matériaux minéraux de chantier devraient, si possible, être valorisés en fonction de leur nature et leur qualité dans le circuit économique régional.

Maître d'ouvrage exemplaire

En réalisant une motion parlementaire demandant une telle bourse aux matériaux, le canton du Jura entend contribuer à la politique environnementale et assumer sa responsabilité de maître d'ouvrage. Il s'agit de mettre en œuvre les principes du déve-

loppement durable, par exemple une réduction de la consommation de matières premières. Le canton lance cette application pour la promotion du recyclage afin de s'adresser au secteur de la construction et d'encourager la création de cycles pour ces matières. Concrètement, les utilisateurs peuvent annoncer gratuitement les quantités, le lieu de stockage et la qualité des matériaux qu'ils souhaitent vendre ou mettre à disposition. De leur côté, les demandeurs trouveront des offres actualisées ou pourront passer une annonce spécifiant les exigences de qualité et de quantités requises.

Moins de mise en décharge

Actuellement, beaucoup trop de matériaux minéraux de chantier finissent dans les sites de dépôts définitifs (décharges). La valorisation et le recyclage, par des filières de réutilisation des matériaux, restent méconnus. La bourse mise en ligne par le canton du Jura ne se limite pas à la frontière cantonale: elle est étendue à une région, en l'occurrence aux cantons limitrophes (Bâle-Campagne, Berne, Neuchâtel). La bourse doit faciliter la coordination de l'offre et de la demande en matériaux minéraux. L'application propose plus de 15 catégories différentes. En outre, certaines d'entre elles permettent d'identifier s'il s'agit de matériaux lavés (en installation) ou non.

Rôle des communes

Les utilisateurs potentiels (offeurs et demandeurs) de la BAMM sont donc vivement encouragés à profiter de cet outil, même pour des quantités «modestes». Les communes peuvent notamment inciter les requérants de permis de construire à se servir de cette application en tant que contribution au développement durable: elle peut les aider à réduire les coûts d'évacuation de matériaux de terrassement ou d'aménagements extérieurs, par ex. en utilisant des granulats de tuile au lieu de plantes couvrantes sur des talus.

Application disponible

L'application peut être reprise par d'autres cantons ou regroupement de cantons. Dans ce cas, les modalités sont à négocier directement avec le service informatique jurassien (secre.sdi@jura.ch) selon les arrangements financiers convenus entre cantons. A noter que l'application a été développée pour proposer trois langues nationales (FR/DE/IT). Actuellement, les icônes DE et IT ont été occultées, car elles ne sont pas pertinentes dans le canton du Jura. Un reprenneur de cette application peut donc aisément se charger de la traduction si nécessaire.

André Gaudreau, collaborateur scientifique à l'Office de l'environnement, tél. 032 420 48 18, andre.gaudreau@jura.ch, www.jura.ch/env

Catégories de matériaux minéraux présentes sur la BAMM:

- > matériaux d'excavation (horizons A, B ou C);
- > graves de recyclage (propre, asphalte, béton);
- > granulats bitumineux;
- > autres granulats (ballast, béton, brique, tuile, verre, non triés);
- > ou encore, pour une partie d'entre eux, matériaux lavés.



Deux produits en échanges: des granulats non triés lavés (20 – 40 mm) et des granulats de tuiles (6 – 16 mm).